Le silure est-il une menace ?

L'attaque dans le Jura d'une adolescente par ce poisson géant suscite beaucoup de questions. Le point sur sa présence et son activité dans le Jura.

LIONEL ROYER

Les faits se sont passés le lundi 15 juillet, vers 14 h 30. Jade Druet, 15 ans, se baignait vers la gravière à Baverans, dans une anse du Doubs, lorsqu'elle a été mordue par un silure. Un poisson énorme, carnassier et omnivore, pouvant mesurer plus de deux mètres et atteindre facilement les 50 kilos dans notre région. Le silure mange de tout, il est de plus en plus gros et de plus en plus présent dans le Jura et il s'agit de la seconde attaque en deux ans. Les deux seules. Alors faut-il le craindre ou le considérer comme un simple nouvel élément de l'écosystème ?

La morsure de silure de Jade Druet.

Certains spécimens peuvent dépasser 100 kilos et manger un petit chien.

Impossible à recenser

Tous les interlocuteurs concernés sont formels, il est très difficile de faire une évaluation numérique du silure : « *Il est très compliqué de l'échantillonner, les méthodes de pêche ne sont pas faites pour évaluer ce poisson. Il faudrait des filets spécifiques car avec ses deux mètres il s'évade facilement* », précise Medhi El Bettha, biologiste et chargé de mission à la fédération départementale de pêche. Il est d'autant plus compliqué de le recenser dans un endroit comme le lac de Vouglans, à 100 m de profondeur. Une chose est certaine : sa présence se renforce et les spécimens sont de plus en plus imposants. « *Il ne faut pas se mentir, il y en a de plus en plus et ils sont de plus en plus gros. C'est une espèce très représentée, de toutes les classes d'âge et en très bonne santé.* »

Le silure est en effet le poisson carnassier le plus représenté dans les eaux du Jura. Il compense l'absence d'autres poissons carnassier tels que le brochet ou le poisson-chat et pond entre 20 et 30 000 œufs par kilos. Le biologiste l'affirme, « *Il n'y a pas de compétition, le silure a toute sa place, il prend le dessus* ». Mais y'a t-il un réel danger pour l'écosystème et pour l'Homme ?

Autorégulation de l'espèce

« *Je n'ai jamais vu de milieu ou le silure engendrait un déséquilibre de l'écosystème* », précise Mehdi El Bettha. Ce n'est pas forcément l'avis de tous, comme le commente André Grappe, président de la fédération du Jura pour la pêche : « *C'est un animal qui détruit tout quand il casse la croute et les poissons à chair blanche sont moins nombreux. On n'en a déjà trouvé avec des cailloux dans le ventre* ».

Un prédateur d'hommes ?

L'animal ayant une très faible dentition, son contenu stomacal est facile à examiner : une cuisse de chevreuil, un petit chien et une tortue ont déjà été retrouvés à l'intérieur du poisson. Toutefois, en fonction de la nourriture qu'il trouve, les experts en sont certains : l'espèce s'autorégule et la disparition des autres poissons est due à d'autres facteurs : réchauffement climatique, faiblesse du débit des cours d'eau, entre autres.

Il existe trois cas où le silure peut se mettre à attaquer l'être humain. Le premier est le nourrissage : le silure se nourrit toutes les 72 heures et mange tout ce qu'il trouve sur son passage. Deuxièmement, l'animal n'aime pas être dérangé et est quasiment aveugle : s'il se sent attaqué il riposte. C'est ce cas de figure qui est envisagé pour la jeune fille attaquée la semaine dernière dans la rivière du Doubs. Troisièmement, le silure défend son nid et nous sommes en pleine période puisqu'il se reproduit lorsque la température de l'eau est supérieur à 20 degrés.

Alors pour éviter de rencontrer la bête, il vaut mieux éviter les petites annexes et les anses des rivières, les branchages, les racines, les roseaux et les arbres ; autant d'endroits où le poisson vient déposer ses œufs.

Si le silure a un comportement agressif, principalement en période de reproduction, il n'a jamais de mémoire d'homme, tué ou même gravement blessé un être humain. Il pince plus qu'il ne mord mais sa force est considérable. Mais que se passerait-il si l'une de ses proies était un enfant de quelques années ? La question reste entière et tout le monde est en droit de se la poser. ■